



**PRÉFET
DE L'YONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Auxerre le

Service Forêt, Risques, Eau et Nature
Unité Risques Naturels

25 JUIL. 2025

Affaire suivie par : Charline PINARDON
Tél : 03 86 48 42 93
ddt-sefren-risques@yonne.gouv.fr

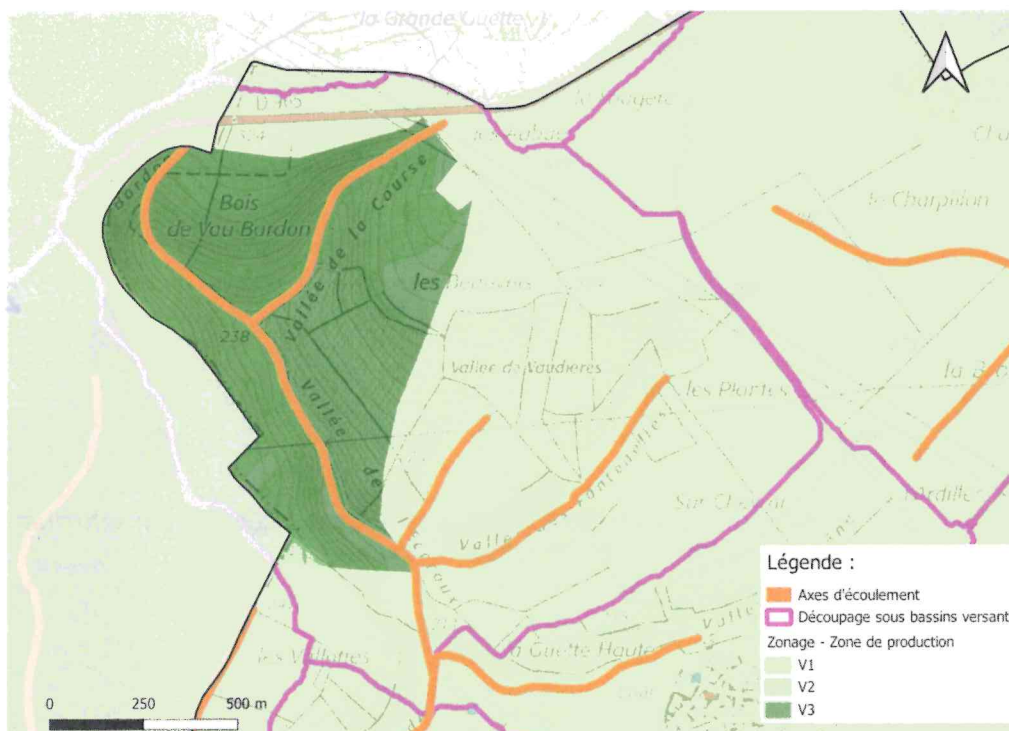
Objet : Rapport des modifications apportées à la carte du zonage réglementaire du Plan de prévention des Risques de ruissellement du Chablisien - Viviers

Ce rapport présente les modifications apportées à la carte de projet de zonage dans le cadre de la révision du Plan de Prévention des Risques Naturels de Ruissellement et de Coulées de Boues du Bassin versant du Chablisien (PPR du Chablisien).

Pour information, ce rapport ne reprend que les remarques émises sur la carte de zonage réglementaire.

En noir, vous trouverez les remarques effectuées sur la carte V1.

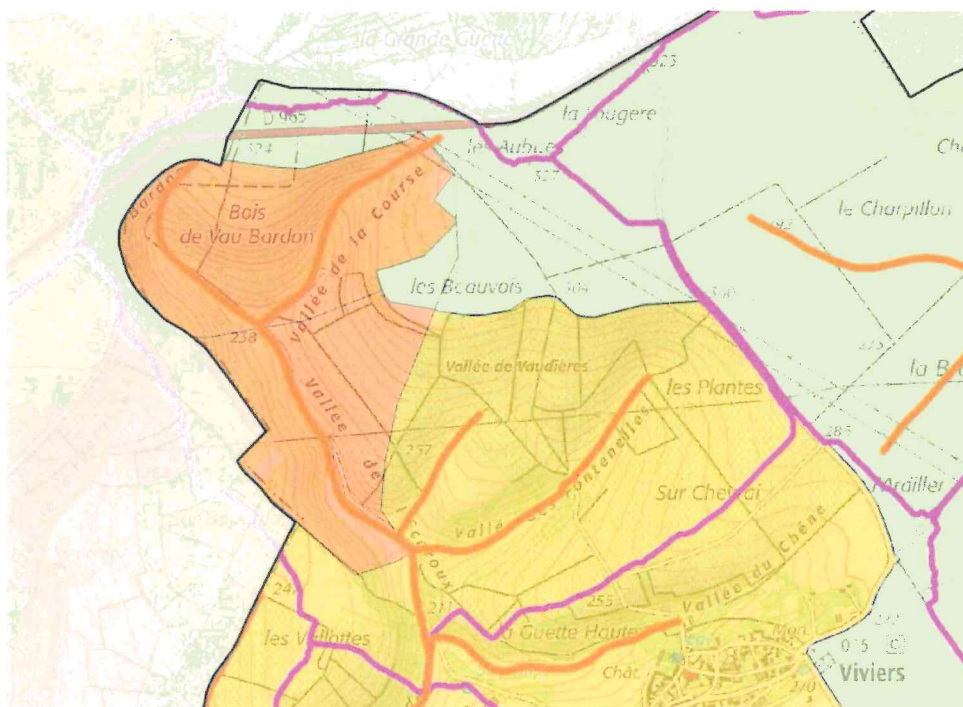
I – Vallée de la Course et Vallée de l'Écaroux :



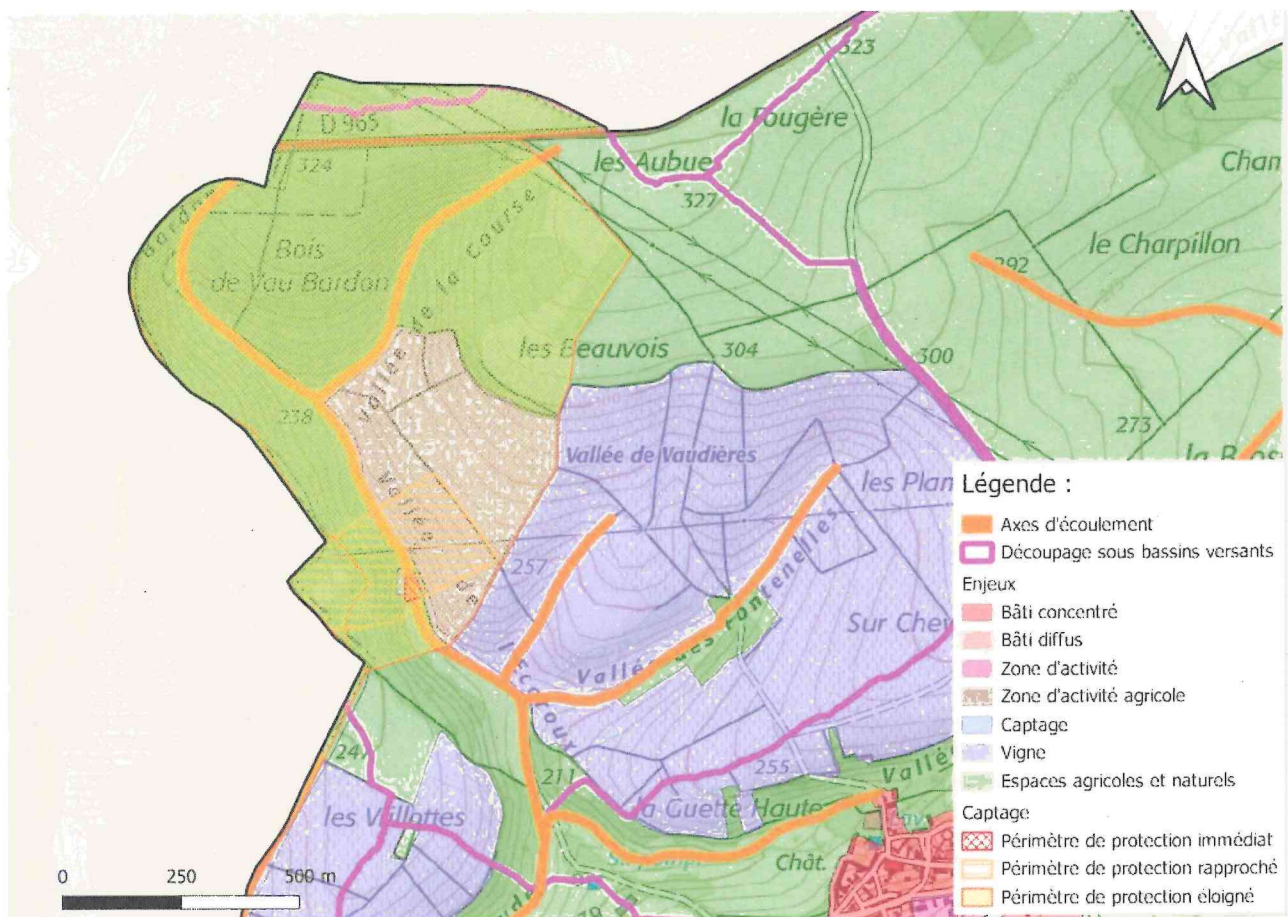
Projet de zonage réglementaire

La commune de Viviers s'étonne de la présence d'une zone verte V3 sur le sous-bassin versant de ces deux vallées.

La présence d'un aléa moyen de ruissellement dans cette vallée, ainsi que celle d'un captage, justifie son classement en zone verte V3. Bien que le captage ne soit pas utilisé, la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) n'est pas abrogée, elle reste applicable. Ce captage pourrait donc être remis en service à l'avenir et constitue, à ce titre, un enjeu fort.



Carte des aléas



Carte des enjeux